1er juin 1882, « Les jeunes pupilles de la République....je veux dire les enfants de l'école du Pecq, ont été jeudi 1er juin à Nanterre, au concours scolaire de tir.

Leur instruction militaire, heureusement commencée depuis deux ans sous les auspices de M. Ray, maire de la commune, s'est affirmée par la bonne tenue, fort applaudie au défilé, de nos petits soldats.

De plus ils ont rapporté au Pecq, avec allégresse une médaille d'honneur de tir. »

« Correspondance »,
Le Rappel, 9 juin 1882, p. 4.

L'instruction militaire des écoliers faisait partie du sentiment revanchard de la population française.

1er juin 1980, parrainage de l'Éridan

Un certain nombre de communes sont marraines de bâtiment de la Marine nationale.

Cela dans le but de rapprocher une des composantes des forces armées françaises de la Nation. Les marins de l'Éridan venaient au Pecq, sans leur navire, qui ne pouvait dépasser Rouen au chenal profond. De même des Alpicois grands ou petits étaient reçus à bord de ce chasseur de mines.

Construit à l'arsenal de Lorient, il fut lancé le 7 mars 1981, armé le 14 avril 1984. Retiré du service actif le 13 juin 2018, il fut déplacé en 2020 au cimetière des navires de Landévennec pour y être démantelé. A la mairie du Pecq, une vitrine présente quelques objets d'art et navigation liés à bâtiment.

2 juin 1652. Baptême en l'église Saint Wandrille de Madeleine, fille de Jacques Legresle et de Marie Masselot de la paroisse de Louveciennes et « qui s'étaient retirés en la paroisse de Saint-

Wandrille du Pecq en raison des troubles de la guerre ». Le parrain est Gilles Pilleux de la paroisse de Montesson ; la marraine, Elizabeth Masselot de la paroisse de Louveciennes.

2 juin 1917, « Une explosion s'est produite ce matin à 11 h. ¼ à la pyrotechnie du Pecq, dans un hangar, qui a été complètement détruit. Il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer. Les dégâts sont insignifiants. »

Le 16 septembre 1915, il y avait déjà eu une explosion dans cette usine.

3 juin 1905, fête des Lyonnais au Pecq et à Saint-Germain.

« Après-demain dimanche aura lieu, à Saint-Germain-en-Laye et au Pecq, une grande fête des originaires de la région lyonnaise, organisée par notre confrère *Le Lyonnais de Paris* et les sociétés départementales : la- Mutuelle des Enfants de l'Ain, l'Association des Lyonnais, les Enfants de la Loire, l'Association amicale et philanthropique de Saône-et-Loire, l'Amicale des Foréziens, le Gratin, la Société amicale des Enfants de l'Isère, etc.

Cinquante midinettes sont invitées spécialement par notre confrère.

L'Union sportive des joutes à la lance, le Stade Saint-Germanois et les grandes associations sportives, U. S. F. S. A. et la F. A. P., prêteront leur concours à cette grande manifestation de la province à Paris.

Retirer les cartes au plus tôt au Lyonnais de Paris, 129, rue Montmartre. »
Le XIX° Siècle, 3 juin 1905, page 4.

Sans doute alléchés par la présence des 50 midinettes, 300 lyonnais viendront en bateau :

« L'excursion organisée par le Lyonnais de Paris à Saint-Germain-en-Laye a obtenu le plus grand succès. Plus de 300 Lyonnais sont partis par la Seine jusqu'au Pecq, où ils ont débarqué. Ils ont visité le parc du « Spa »français, puis ils ont gravi la côte de Saint-Germain, où ils ont été amplement dédommagés des fatigues de l'ascension par un excellent déjeuner servi au restaurant Boullu, place du Marché. »

Le XIX° siècle, 7 juin 1905, page 3.

3 juin 1972 Max Gauffreteau, Président de l'U.S. Pecq inaugure le stade Louis Raffegeau, aux côtés du maire de l'époque, Pierre Régis.

3 juin 1978, cérémonies au Pecq à l'occasion du jumelage avec Aranjuez.

5 juin 1930, deux quotidiens annoncent ce jour que Nicolas Krukoff-Angarouthy, secrétaire de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (banque en relations avec la Russie) vient d'abandonner ce poste et de quitter le parti communiste.
M. Krukoff habitait au Pecq, 1, quai Voltaire. Le journal *La Croix* signalait que M. Krukoff devait être au courant des dessous de l'enlèvement à Paris en janvier 1930 du général russe blanc Alexandre Koutepov par des espions soviétiques.

*Excelsio*r, 5 juin 1930, page 3. *La Croix,* 5 juin 1930, page 2.

A part un autre article de *La Croix*, révélant qu'en effet l'affaire Koupetov était liée à Krukoff et un autre article du *Figaro* sur l'indemnité insuffisante reçue par Krukoff – voir ci-dessous- un silence de mort pèse sur cette affaire, qu'est devenu Krukoff ?

« Me Villard répond, au nom de la Banque, que M. Krukoff est parti volontairement et qu'on lui a remis une somme suffisante pour regagner l'U.R. S.S. suffisante, en effet, s'il devait être expédié en Sibérie dès son retour. » *Le Figaro.*

6 juin 1902 Perquisitions au Pecq, au n° 1 de la rue Bellavoine, dans le cadre de l'Affaire Thérèse Humbert. Emile Daurignac cité est un de frères de Thérèse Humbert

« En vertu d'une commission rogatoire, M. Bernard, commissaire spécial, s'est rendu hier après-midi, au Pecq, pour opérer une perquisition dans la maison de campagne que possédaient, comme nous l'avons dit, rue Bellavoine, n° 1, les époux Humbert. ; Cette perquisition, qui a été longue et minutieuse, ne s'est terminée qu'à six heures un quart et n'a donné aucun résultat.

En effet, Emile Daurignac qui seul passait autrefois la belle saison dans cette maison de Campagne connue dans le pays sous le nom de villa Sabran, du chef de ses anciens propriétaires, n'était pas revenu séjourner au Pecq depuis 1895 ; la propriété fut habitée quelque-temps, en 1900, par un architecte de ses amis. Délaissée depuis, elle est dans un état de délabrement profond.

Seuls le parc, le verger et le potager sont fort bien entretenus par un jardinier, le père Désiré Duché qui a la garde de la propriété depuis neuf ans. Le brave homme se plaisait dans la propriété du Pecq et avait refusé une situation supérieure aux Vives-Eaux, puis au domaine de Moghrane, en Tunisie. Aujourd'hui, il est fort inquiet de l'avenir.

Actuellement, la maison d'habitation tombe presque en ruines, prouvant une fois de plus l'insouciance profonde que Mme Humbert apportait à la gestion de ses biens.

Les appartements sont en partie garnis, le salon, notamment, avec l'ancien mobilier da Mme Humbert mère, la veuve du garde des sceaux.

Aux murs sont accrochées des gravures d'une certaine valeur, mais que l'humidité a déjà fort attaquées. »

Petit Journal, 7 juin 1903, page 3.

L'Affaire Humbert est une escroquerie qui eut au début du XXe siècle un certain retentissement. Thérèse Humbert née Daurignac, réussit durant 20 ans, à se faire prêter des sommes très importantes soi-disant garanties par un héritage attendu. En fait, Thérèse Humbert faisait « cavalerie » en remboursant les premiers avec l'argent des deuxièmes et ainsi de suite.....

L'affaire finit par capoter. Les époux furent condamnés à cinq ans de travaux forcés.. La propriété des Vives-Eaux n'a rien à voir avec les Eaux-Vives du Pecq, c'est un château à Dammarie-les-Lys (77).

Le Petit Journal avait donné auparavant des informations sur la propriété du Pecq :

« Une nouvelle propriété de Mme Humbert

On en découvre partout des propriétés achetées, nous ne disons pas payées, par Mme Humbert. En voici une que nous avions oubliée, hier, dans notre nomenclature des biens appartenant à-Mme Humbert. Le lendemain de leur disparition, le bruit s'était répandu que les époux Humbert et Romain Daurignac avaient, en quittant Paris, passé par Saint-Germain.

Les héritiers de Crawford, en effet, possédaient, non à Saint-Germain, mais au Pecq, rue Bellavoine au milieu d'un immense parc; une habitation assez vaste, payant peu de mine à l'extérieur mais d'intérieur confortable. Cette propriété avait été achetée toute meublée, au mois de janvier 1894, par M. Humbert, à une vieille dame, Mme Sabran, qui l'habitait avec sa-fille. Le domaine a conservé depuis le nom de « Villa Sabran ».

La maison est restée inhabitée depuis 1895 et les époux Humbert ou les Daurignac n'y ont fait que de rares apparitions. La propriété était gardée-par un jardinier nommé Duchet, qui était-chargé en même temps de l'entretien du jardin de l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, où il venait une fois par semaine. »

Le Petit Journal du 20 mai 1902 page 3.

7 juin 1924, une fillette de l'orphelinat russe atteinte d'angine diphtérique est évacuée à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

« Analyses, publications périodiques », Archives de médecine des enfants, 1926, page 721-722.

9 juin 1912 Cinquantenaire de la Société de secours mutuels.

« On a célébré, hier, au Pecq, le cinquantenaire de la Société de secours mutuels, la « Fraternelle » du Pecq et de Port-Marly. Un banquet a suivi la cérémonie. »

Le Petit Journal, 10 juin 1912, page 3.

Cette société de secours mutuels a été créée sous le Second Empire. Sa création a d'ailleurs été approuvée par l'État. Parmi ses présidents on peut citer : Le marquis de La Rochejaquelein. Le 26 avril 1903, une section des pupilles fut créée.

10 juin 1499 Accord pour fin de procès entre François Lemercier, laboureur au Port-Aupec, et Pierre Chaillou, voiturier par eau au Port-Aupec, au nom de Jean Lemercier, fils de Denis, au sujet d'une pièce de vigne au terroir du Pecq.

Cet acte, dressé par le notaire parisien Maître Pierre Chevalier est conservé à Paris aux Archives nationales, minutier central, cote MC / ET/VIII/7.

La rareté de tels actes légitiment leur présence ici.

11 juin 1811, un enfant de onze ans fils de père et mère inconnu se noie dans la Seine.

« Nous nous sommes fait représenter l'acte de naissance du noyé délivré par Gobert secrétaire en chef de l'état civil délivré le 18 ventôse an huit de la République. Nous avons vu qu'il était âgé de onze ans quatre mois étant né le dix sept ventôse an huit de la République, correspondant au huit mars dix huit cent, qu'il était nommé René Marc, qu'il était né du jour précédent, à Paris rue Galland 9e division du Panthéon fils de père et mère inconnus que la déclaration de naissance avoit été faite par Adélaïde Madeleine Samson Vve Prader sage femme demeurant à Paris même maison que l'enfant. »

Cette noyade est mentionnée selon son ancienneté ; il y en aura bien d'autres par la suite qui n'ont pas, toutes, été relevées.

12 juin 1921 Remise d'un drapeau à M. Derouin président de la section alpicoise de l'Union nationale des Combattants.

« Le Pecq. Le 12 juin, un drapeau, offert par M. Descombes, maire, a été solennellement remis à notre section, devant une foule considérable, avec le concours apprécié de la *Musique des Chemins de fer de l'Etat*, de la *Société des Concerts*, de la fanfare *Les Enfants du Pecq*, des sapeurs-pompiers.

A 15 heures, M. Reibel ancien ministre, député de Seine-et-Oise, arrive avec M. Julliard, préfet du département. *La Marseillaise* retentit, puis. M. Descombes, maire du Pecq, prononce un discours applaudi, proclamant les droits indiscutables des A. C.

La Voix du Combattant, 26 juin 1921, page 3.

Charles Reibel à l'Elysée lors de la crise ministérielle en mars 1926

Charles Reibel (1882-1966) n'était pas ancien ministre lors de cette cérémonie, il était Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil ; il sera ministre des Régions libérés de 1922 à 1924.

Sénateur, il votera les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940.

13, juin 1528, mandement au trésorier de l'épargne à payer à Denis Leroy, dit Montlouis, une somme de 60 livres tournois pour le radoub d'un bateau destiné à conduire du Pecq à Saint-Denis, à Paris et autres lieux la reine de Navarre, le duc d'Angoulême et ses sœurs. Saint-Germain-en-Laye, 13 juin 1528.

La Reine de Navarre, portait attribué à Jean Clouet,
Baltimore Walker Art Gallery

Archives nationales, Comptes de l'épargne, « KK. 96. fol. 544 v[e].[1] » *Cf.* Académie des sciences morales et politiques, *Collection des ordonnances des rois de France: 1er janvier 1515-31 décembre 1530*, Paris, Imprimerie nationale, 1887, page 572.

14 juin 1924 Une locomotive de renfort tamponne un train.

« Au Pecq, une locomotive tamponne et brise un wagon

Treize voyageurs sont blessés dont un grièvement

Un accident s'est produit, hier, sur la ligne Paris-Saint-Germain-en-Laye. A la gare du Pecq, la locomotive de renfort habituel pour la montée de Saint-Germain heurta, avec violence, l'arrière du train arrivé de Saint-Lazare à midi 53.

Un fourgon et le dernier wagon de deuxième classe furent en partie démolis.

Quelques voyageurs ont été blessés légèrement[2]....»

Le Matin, 15 juin 1924, page 3.

La gare du Pecq, n'était pas au Pecq[3], mais au Vésinet, elle desservait et dessert encore, sous le nom Le Vésinet – Le Pecq, notre commune. C'est en (houba à chercher) qu'elle changea de nom. Donc l'accident n'a pas eu lieu au Pecq ; cependant il est intéressant de savoir qu'à cette époque une locomotive de renfort était nécessaire pour gravir la pente du chemin de fer sur le territoire du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye.

14 juin 1940, des dépôts de liquides inflammables sont incendiés au Pecq pour ne pas tomber aux mains des Allemands.

15 juin 1812, décès de Louis Sigismond Tursky âgé de 17 mois**.** Son père, Albert Tursky, sa mère Marie Félicité Coquelin. L'enfant avait été confié à sa grand-mère demeurant au Pecq. Si la courte vie de l'enfant Tursky ne mérite pas d'intérêt ; la vie de son père suscite l'attention des historiens : dans son pays natal, A. Tursky dit le Sarmate fut membre de la Diète constitutionnelle, et en 1792, avait fui la Pologne étant opposé aux principes de la Confédération de Targowica. Le 30 décembre 1792, Albert Tursky, était en France où il fut invité par la Convention nationale à y parler du sort de la Pologne[4]. En février 1793, il fut nommé colonel adjoint à l'armée du Nord, et en 1798, il partit en Italie avec les Légions polonaises.

[1] Les cotes sont citées d'après le livre cité, et n'ont pas étaient vérifiées sur le site Internet des Archives nationales.
[2] Le journal cite les blessés, il n'a pas été jugé utile de les mentionner.
[3] Dans ce genre, la Machine de Marly est à Bougival et la gare de Lyon à Paris.
[4] Une commission fut alors formée pour venir en aide aux patriotes polonais, sans aucun résultat d'ailleurs.

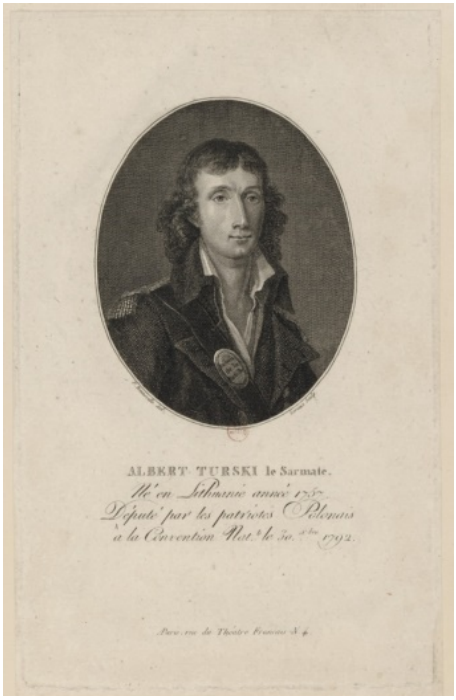

Estampe où il est mentionné comme né en « Lithuanie ».

16 juin 1965, le Général de Gaulle en voyage officiel est reçu au Pecq par le maire Pierre Régis.

17 juin 1799 (29 prairial an VIII) Arrêt de la Cour de Cassation qui casse un jugement du tribunal criminel du département de la Seine. Cela pour deux vices de procédure à propos d'un des jurés composant le jury : le citoyen Claude-Jean Venard du Pecq.

Cf. Devilleneuve, *Recueil général des lois et des arrêts*, Paris, 1843, page 214.

Les vices de procédure étaient :

En premier lieu, que Venard était domicilié dans un autre département que celui de la Seine.

En second lieu, qu'il était déjà assesseur du juge de paix de la commune du Pecq.

On apprend ainsi quelques éléments sur l'histoire du Pecq sous la Révolution.

En 1790, Claude-Jean Venard était un des administrateurs du département de Seine-et-Oise.

19 juin 1714, Mademoiselle Marie-Jacqueline Roussel d'Herli [5] baptisée au Pecq le 15 novembre 1702 entre ce jour à La Maison royale de Saint-Louis ; elle avait 12 ans. Elle en sortira le 22 octobre 1722.

[5] Elle était fille de Jean-François Roussel et de Clémence de Belleville.

La Maison royale de Saint-Louis est un pensionnat pour jeunes filles créé en 1686 à Saint-Cyr, par le roi Louis XIV à la demande de Madame de Maintenon qui souhaitait la création d'une école destinée aux jeunes filles de la noblesse pauvre. Les jeunes filles qui y entraient était appelées « Les Demoiselles de Saint-Cyr ». La Maison d'éducation de Madame de Campan est la continuation de cette institution.

« Demoiselle de la Roiale Maison de St. Louis à St. Cir, de l'une des deux dernières Classes, qui n'a point la Croix de distinction »

20 juin 1841, le minéralogiste Armand Lévy, meurt au Pecq « en sa demeure » d'une rupture d'anévrisme. Les prénoms qui figurent sur l'acte de décès : « Serve-Dieu Abailard » ont posé quelques problèmes à l'employé de l'état civil. Au Pecq, il était proche de son oncle par alliance Isaac Rodrigues-Henriques, dont la famille possédait le château des Lions à Port-Marly.

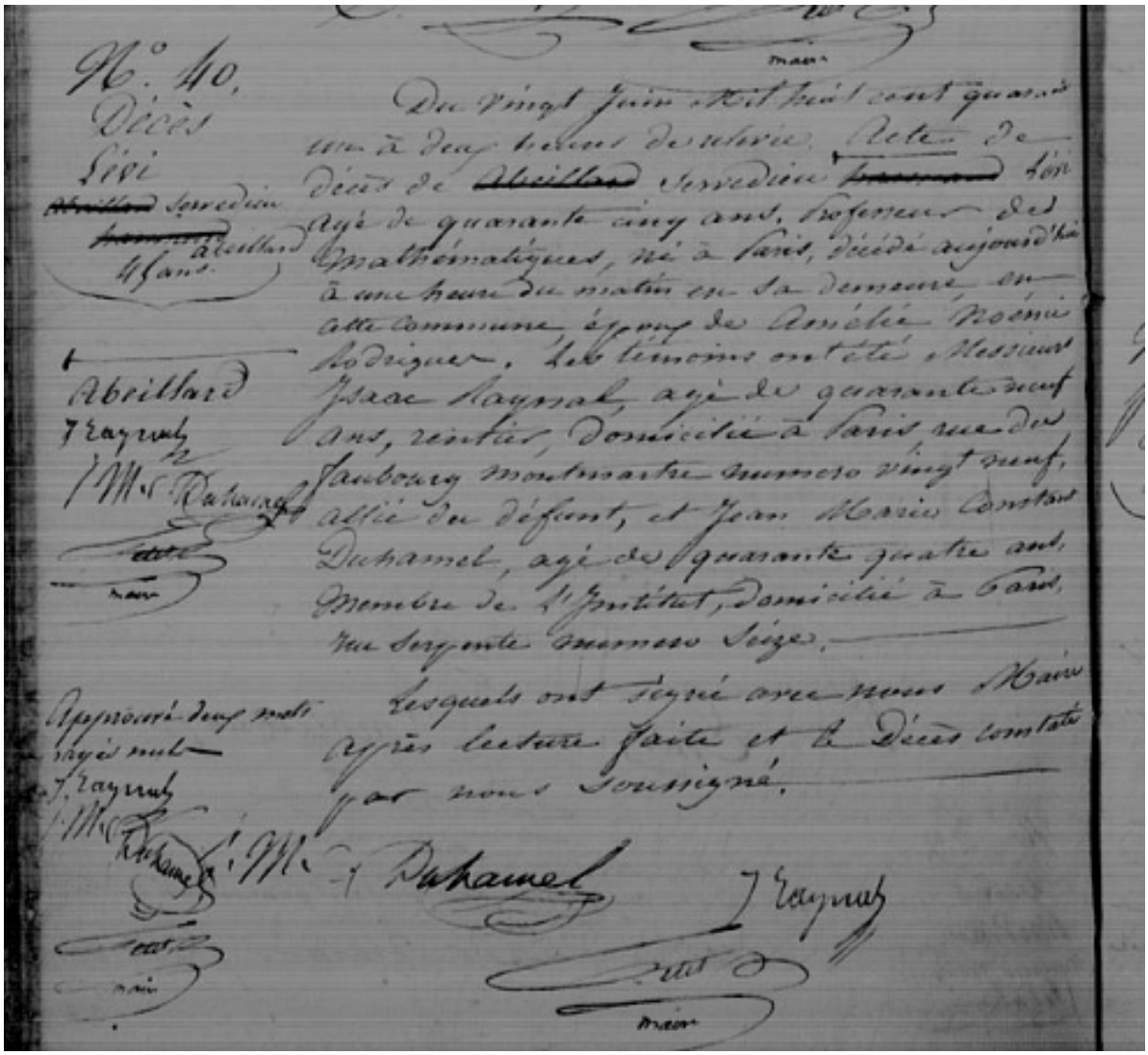

Vue 445/465

21 juin 1926 Un journaliste du Matin commente une lettre de protestation d'un usager de l'autobus E. M. qui partant de Saint-Germain-en-Laye vers Rueil dessert Le Pecq, Le Vésinet et Chatou.

« Les usagers de l'autobus E. M. Saint-Germain-en-Laye-Rueil réclament un service plus régulier

« Je veux vous signaler, m'écrit un lecteur du Pecq, la façon absolument scandaleuse dont s'effectue le service de l'autobus entre Saint-Germain-en-Laye et Rueil.

« Les voitures sont continuellement en panne, les horaires ne sont pas respectés et il m'est arrivé, comme à beaucoup d'autres, d'attendre à un arrêt sans abri trente minutes et quelquefois plus, sous la pluie, en plein hiver.

Les nombreux usagers du Pecq, du Vésinet, de Chatou pâtissent de cet état de choses, Ne serait-il pas possible de mettre sur cette ligne des voitures qui marchent bien ? Cela est d'autant plus nécessaire qu'elles ont un gros effort à fournir dans la dure côte du Pecq. »

J'ai exposé ces doléances telles qu'elles me sont parvenues. A moins que les irrégularités de service d'une ligne ne soient trop prononcées, il m'est, impossible de les contrôler. Je dois dire

que, personnellement, je n'ai pas eu à constater de trop grosses défectuosités sur la ligne E.M. depuis qu'un autobus a remplacé le tramway 60. Pourtant, certains usagers m'ont confirmé que les pannes y étaient assez fréquentes, mais jusqu'ici les mairies intéressées n'ont pas été saisies de plaintes par leurs administrés.

Il est probable qu'il y a là un service qui nécessite une certaine mise au point. En tout cas, il serait bon, dans des cas semblables, que les usagers mécontents veuillent bien consigner leurs plaintes sur les registres établis à cet effet. Cela permettrait d'avoir des documents certains et de voir sur quels points précis. Il importe de faire des améliorations.
Jean d'Orsay. »

Le Matin, 21 juin 1932, page 8.

22 juin 1838, « Le Préfet de Seine-et-Oise fait part d'un accident survenu le 22, au Pecq, sur le chemin de fer de Saint-Germain. Un ouvrier à méchamment placé un morceau de bois sur les rails ; le bois ayant été brisé par la roue de la locomotive, la commotion a été légère. Le coupable a été arrêté. »

Ce méchant ouvrier s'appelait Guillaume.

22 juin 1845, *L'Union*, journal de Saint-Germain annonce dans son édition de ce jour que les ouvriers construisant le viaduc ferroviaire se sont mis en grève.

« A l'imitation de ce qui se passe à Paris, les ouvriers charpentiers occupés aux travaux que fait exécuter en ce moment la Compagnie du chemin de fer atmosphérique pour l'érection d'un pont sur la Seine, au Pecq, viennent de se coaliser pour exiger une augmentation de prix ou une diminution dans le nombre des heures du travail.
Les ouvriers terrassiers ont imité cet exemple en refusant leur concours, à moins d'augmentation dans le prix de leur salaire de telle sorte que les travaux du pont sont complètement suspendus en ce moment. ».

22 juin 1913 1ère représentation d'une pièce d'Ernest Renan (1823-1892) *L'Eau de jouvence* au Spa français par la troupe du Château flottant de l'université populaire du faubourg-Saint-Antoine.

Par la suite, la famille de l'auteur fera savoir que cette représentation a été faite sans son autorisation et contre son gré. *Le Temps*, 30 juin 1913, page 6.

Faire jouer *L'Eau de jouvence* au Spa !!

23 juin 1864, naissance au Pecq de René Raoul DUVAL, qui après 1880 portera le patronyme de RAOUL-DUVAL. En 1891, il épouse Jenny URQUARHT née le 3 juillet 1866 à Paris et morte le 3 novembre 1913 à Paris. Jenny Urquarht est principalement connue pour la relation érotique qu'elle entretint avec Colette et son mari Willy.

En 1880, le Figaro cite la demande de changement de patronyme :

« Un avis inséré au Journal officiel annonce que la famille du regretté député Raoul Duval est en instance pour que ce nom et ce prénom, si intimement liés aujourd'hui par le souvenir, ne forment plus désormais qu'un seul nom.
Le texte de la demande est assez intéressant à reproduire : M. Duval (Fernand-Raoul), né à Péronne (Somme), le 25 octobre 1833, demeurant à Paris ; M. Duval (René-Raoul), né au Pecq (Seine-et-Oise), le 23 juin 1884, et M. Duval (Maurice-Auguste-Raoul), né au Pecq le 27 avril 1866, demeurant tous deux à Paris ; M. Duval (Edmond-Raoul), né à Angers (Maine-et-Loire), le 27 juin 1862, demeurant au Havre, et Mme Catherine Foerster, veuve de M. Edgard-Raoul Duval, demeurant à Paris, agissant au nom de son fils mineur André-Raoul Duval, né à Rouen (Seine-Inférieure), le 3 novembre 1870, se pourvoient devant M. le garde des sceaux, ministre de la justice, à l'effet d'être autorisés à faire précéder leur nom patronymique de celui de Raoul, afin des appeler à l'avenir Raoul-Duval.
On voit que depuis longtemps déjà tous les membres de cette famille avaient le prénom de Raoul : l'autorisation qu'ils sollicitent de la Chancellerie est par conséquent des plus logiques et des plus naturelles. »
René Raoul Raoul-Duval fera une brillante carrière comme président de la Société d'Industrie Minière d Ekaterinovka, et de la Société des Mines d'Albi. Âgé de 50 ans, il sera engagé volontaire comme interprète durant la Première Guerre mondiale et mourra des suites de maladies contractées en service. Il sera reconnu comme Mort pour la France.

23 juin 2012, inauguration de la voie verte London-Paris qui passe au Pecq.

25 juin 1921 Vente aux enchères d'un « groupe d'immeubles au Pecq pouvant convenir à industrie quai de Sully ».

Les ventes aux enchères publiques doivent être précédées de publicité. Elles sont un moyen de tracer l'historique des terrains ; mais parfois les ventes ne se réalisent pas faute d'enchérisseur.

Les mises à prix sont aussi un indice sur l'évolution du coût des terrains. Dans ce cas manque cependant la surface des lots.

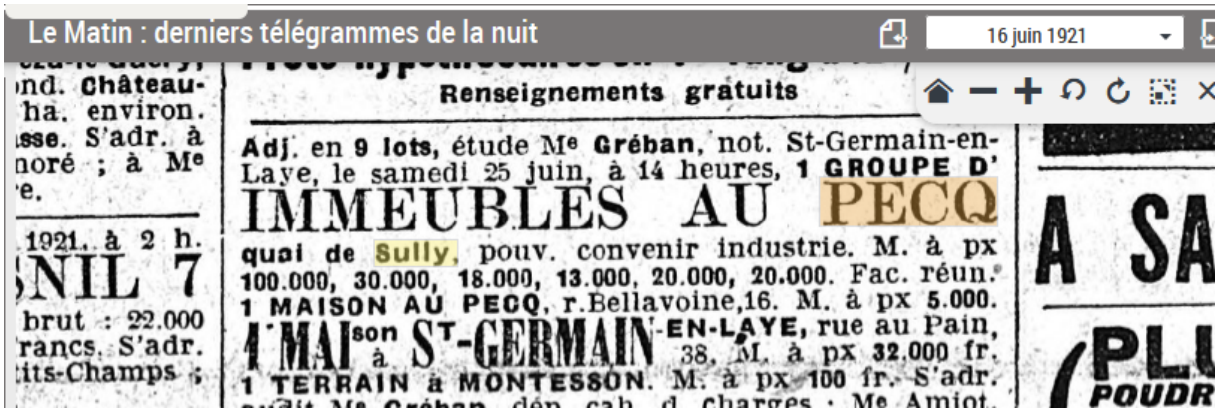
Le Matin : derniers télégrammes de la nuit

16 juin 1921

Renseignements gratuits

Adj. en 9 lots, étude Me Grébau, not. St-Germain-en-Laye, le samedi 25 juin, à 14 heures, 1 GROUPE D'

IMMEUBLES AU PECQ

quai de Sully, pouv. convenir industrie. M. à px 100.000, 30.000, 18.000, 13.000, 20.000, 20.000. Fac. réun.

1 MAISON AU PECQ, r. Bellavoine, 16. M. à px 5.000.

A MAIson à ST-GERMAIN-EN-LAYE, rue au Pain, 38. M. à px 32.000 fr.

1 TERRAIN à MONTESSON. M. à px 100 fr. S'adr.

26 juin 1815, à Malmaison, Napoléon ordonne de « faire rompre le pont du Pecq ».

« A une heure du matin, un courrier m'apporte l'ordre de me rendre à Malmaison. Introduit dans la chambre de Sa Majesté, j'y trouvai M. le ministre de la marine. Sa Majesté était en robe de chambre. M. le ministre faisait entrevoir à Sa Majesté le danger qu'elle courait à

Malmaison, où, d'un moment à l'autre, elle pouvait être enlevée. Sa Majesté donna l'ordre, devant moi, au général Beker de faire rompre le pont du Pecq par où l'ennemi pouvait déboucher sur Malmaison. Le ministre fut congédié; je restai seul.

Guillaume Joseph Roux baron Peyrusse,*1809-1815: Mémorial et archives de m. le baron Peyrusse, trésorier général...*, Carcassonne, 1869, page 317-318.

Il est intéressant de savoir que Nicolas Léonard Bagert dit Beker reçut l'ordre de détruire le pont du Pecq, car cet ordre ne fut pas exécuté. Est-ce du fait de Beker dont le rôle à Malmaison était plus de surveiller l'Empereur que de le protéger ?

26 juin 1878, Le Schah de Perse au Pecq.

« Hier, à une heure et demie, S. M. le Schah de Perse, suivie de dix personnes, s'est rendue au Pont-Royal, où elle est montée dans un bateau retenu dès la veille. Rien en France n'a intéressé le souverain autant que ce voyage en Seine, de Paris au Pecq. Il a été positivement émerveillé. Au Pecq, trois voitures attendaient Sa Majesté et sa suite. Le Schah s'est rendu à Saint-Germain où on l'a tout de suite conduit sur la terrasse. On a eu tort, car il a trouvé le panorama si beau, qu'il s'est absolument refusé à voir autre chose. Il est vrai que le point de vue lui a rappelé un de ceux que l'on a à Téhéran. Aussi est-il resté sur cette merveilleuse terrasse jusqu'à plus de sept heures du soir, et a-t-il promis d'y revenir samedi. Il n'est rentré au Grand-Hôtel qu'à neuf heures. »

Le Figaro, 27 juin 1878, page 2.

Nassereddine Shah (1831-1896) portant les joyaux de la Couronne impériale de Perse.

26 juin 1948, la plus jolie baigneuse 48 du Pecq

« Les jolie, baigneuses n'aiment pas être mouillées. Après avoir tremblé toute la semaine à cette idée Mlle Jacqueline Morancy, qui fut proclamée hier, à la piscine du Pecq et par un soleil radieux lauréate du concours de « la plus jolie baigneuse », brandit son trophée à ici manière du parapluie qu'elle s'était préparée à tenir. »

LA REINE
des baigneuses

JACQUELINE MONTANCY, vingt ans, secrétaire, a été reconnue hier après-midi pour « la plus belle baigneuse 48 » au cours d'une grande Fête de l'Eau à la piscine du Pecq.
L'eau, la coupe — et la baigneuse...

Combat, 27 juin 1948, page 5. L'Aurore, 27 juin 1948, première page

Le commentaire du journaliste de Combat est pour le moins curieux. Celui de *l'Aurore* plus informatif : « Jacqueline Montancy, vingt ans, secrétaire, a été reconnue hier après-midi pour « la plus belle baigneuse 48 » au cours d'une grande Fête de l'Eau à la piscine du Pecq.
L'eau, la coupe — et la baigneuse... »

Par contre l'identité précise -Montancy / Moracy - de cette jolie secrétaire reste un secret.

27 juin 1913, dans la nuit du 26 au27 juin 1913, le bureau de poste du Pecq a été cambriolé.

La Lanterne

DÉPÔT LÉGAL
1913

5ème Le Numéro

RÉDACTION et ADMINISTRATION

24, Boulevard Poissonnière.

Directeur-Rédacteur en Chef : FÉLIX HAUTFORT.

5ème Le Numéro

ABONNEMENTS

SEINE-ET-OISE

Versailles. — Le bureau de poste du Pecq a été cambriolé la nuit dernière. A 9 h. 1/2, Mlle Bonnaud, receveuse intérimaire, qui vient d'être installée au Pecq, entendit son chien aboyer alors que le bureau était fermé.

Elle descendit dans la cour et s'assura que toutes les portes étaient bien closes.

Dans la nuit elle entendit la chute d'une vitre qui se brisait. Mais, terrorisée par le souvenir de l'attentat de Bezons, elle n'osa pas bouger. Ce n'est que le lendemain matin, à 4 heures, qu'elle appela des passants et qu'elle constata que son bureau avait été cambriolé.

Elle avait heureusement transporté dans sa chambre, la veille, avant de se coucher, tous les registres, l'argent et les timbres du bureau de poste.

Les cambrioleurs n'ont emporté que des objets sans valeur.

Le journal *La Presse* présente les choses différemment :

maintient avec tant de sagesse et de probité, les nobles traditions de sa race.

On a tenté de cambrioler

LE BUREAU DE POSTE DU PECQ

Une tentative de cambriolage des plus audacieuses a été faite cette nuit contre le bureau de poste du Pecq, que tient en ce moment, en l'absence d'une titulaire, une receveuse intérimaire.

Des malfaiteurs, après avoir coupé les fils des sonneries électriques reliant la porte du bureau aux appartements de la receveuse, ainsi que le fil qui relie la poste à la demeure du garde champêtre, se sont introduits, dans la nuit, dans les locaux de la recette par une imposte.

Gênés sans doute par les bruits du dehors, les cambrioleurs se sont enfuis sans avoir pu opérer.

La gendarmerie prévenue s'est mise en quête de les retrouver : les recherches sont jusqu'à présent restées infructueuses. Le Parquet de Versailles a été avisé.

CONTRE LE CAMBRIOLAGE
Coffres-Forts FICHET

Cela recommencera en 1963 durant la nuit du 28 au 29 avril.

27 juin 1920, le quotidien *L'Humanité* annonce avec humour un fait divers ;

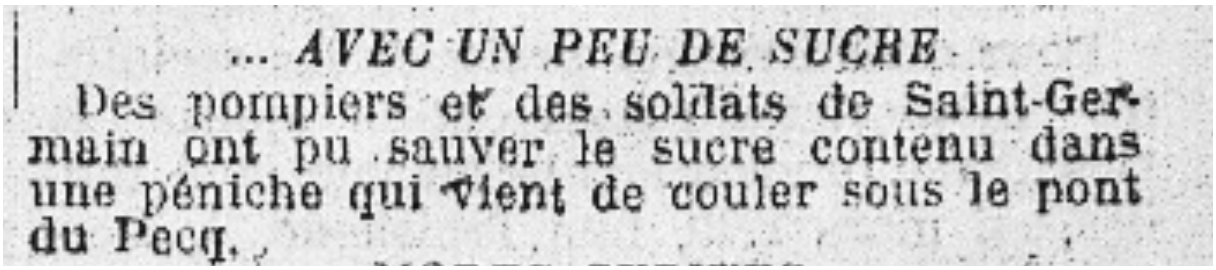

... AVEC UN PEU DE SUCRE

Des pompiers et des soldats de Saint-Germain ont pu sauver le sucre contenu dans une péniche qui vient de couler sous le pont du Pecq.

Voir au 1er octobre 1873, le naufrage d'une péniche chargée de charbon.

28 juin 1872, un Alsacien réfugié au Pecq décide de rester français.

« Le 28 juin 1872 par devant-nous maire de la commune du Pecq ... est comparu le Sieur Blaesse François Joseph Tonnelier demeurant au Pecq, rue de Paris, n° 41, né à Fessenheim (Bas-Rhin) le 22 juin 1836 lequel conformément aux articles 2 du Traité du 10 août et 1er de la Convention additionnelle du 11 décembre 1871, a déclaré opter pour la nationalité française, qu'il entend conserver. »

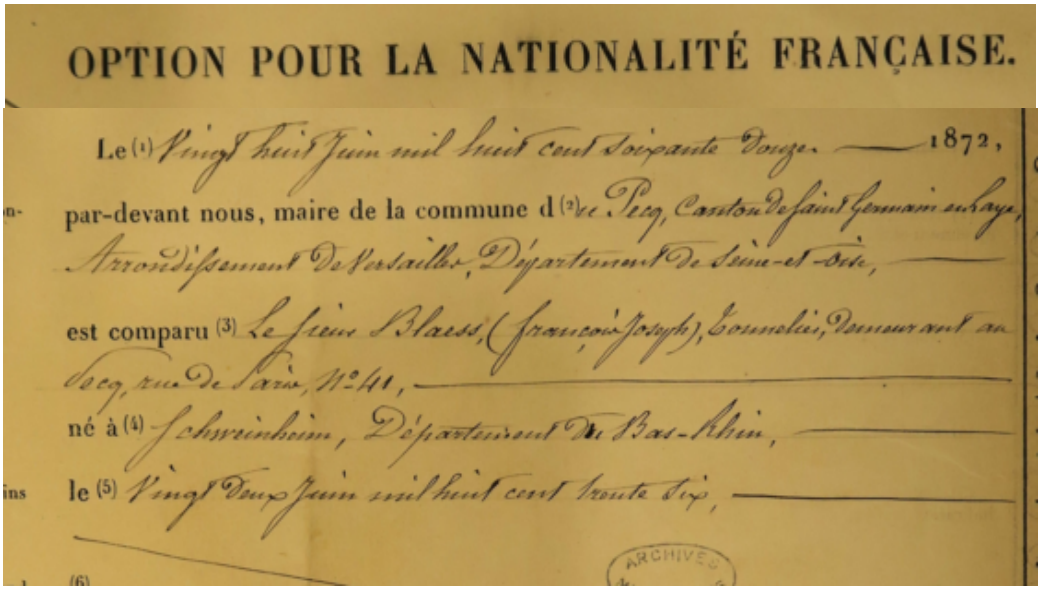

OPTION POUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.

Le (1) Vingt huit Juin mil huit cent soixante douze — 1872,

par-devant nous, maire de la commune d (2) e Pecq, Canton de Saint Germain en Laye,

Arrondissement de Versailles, Département de Seine-et-Oise,

est comparu (3) Le Sieur Blaess, (François Joseph), Tonnelier, Demeurant au Pecq, rue de Paris, N°41,

né à (4) Schirrinheim, Département du Bas-Rhin,

le (5) Vingt Deux Juin mil huit cent trente six,

28 juin 1882, au cimetière du Pecq du cadavre de la victime du crime du Pecq : « La nouvelle de cette exhumation s'était propagée dans Paris, et une foule énorme, se rendant au Pecq, avait pris le train à la gare Saint-Lazare, dans l'espoir de voir arriver au cimetière les trois assassins d'Aubert. Cette foule, qui s'était massée autour de la petite nécropole du Pecq, en a été pour son voyage, car les assassins n'ont pas paru. »

Le Gaulois, 30 juin 1882, page 4.

29 juin 1794 (11 messidor an II), le Tribunal révolutionnaire condamne à la peine capitale : Symphorien-François Bron, né au Pecq, âgé de 40 ans, « inspecteur des chasses du tyran », « comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple, soit en adhérant aux protestations liberticides contre sa souveraineté, et contre les actes qui en étaient émanés, soit en empêchant le payement des contributions. »

30 juin 1794, des membres de la commune de Port-au-Pecq sont admis à une séance de la Convention nationale, après avoir félicité cette assemblée de « ces glorieux travaux » ils présentent un militaire dont la commune a payé l'armement pour qu'il puisse défendre la patrie.

« Une députation de la commune de Port-au-Pecq, district de Montagne de Bon- Air, département de Seine-&-Oise, admise à la barre, félicite la Convention nationale sur ces glorieux travaux. C'est à votre sagesse, dit-elle, & à votre zèle infatigable que la Nation française doit sa régénération, l'anéantissement de toutes les factions & l'attitude imposante qu'elle a prise, & qui, en faisant trembler les tyrans sur leurs trônes, assure pour toujours le triomphe de la liberté & de l'égalité. Désirant contribuer au salut de la patrie, cette commune présente à la Convention un cavalier jacobin armé, monté & équipé, qui a fait le serment de vivre libre ou de vaincre ou de mourir.

Le président répond à la députation, l'admet à la séance, la Convention décrète la mention honorable le l'insertion de l'adresse au bulletin. »

Procès-Verbal de la Convention Nationale imprimé par son ordre, Paris, An II, tome 39ème, page 313, séance du 12 messidor an II.

30 juin 1906. Dans le *Figaro* de ce jour est annoncé les déplacements des abonnés à cet hebdomadaire. On apprend ainsi que Madame Paraf réside désormais au château de « Sully-le-Pecq ».

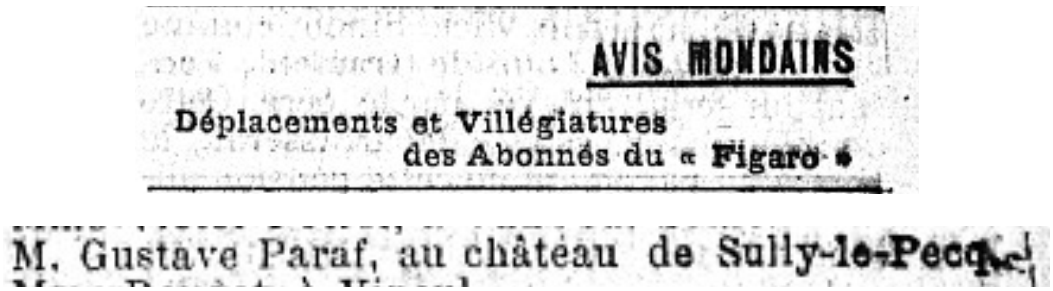
AVIS MONDAINS

Déplacements et Villégiatures
des Abonnés du « Figaro »

M. Gustave Paraf, au château de Sully-le-Pecq.

L'appellation « château de Sully-le-Pecq » est curieuse et inédite.